



C.E.S.C.

Compte rendu de la réunion vendredi 06 janvier 2011

Présents :

Mmes BEYAERT, BUFFET, CIESLA, DESGARDIN, DESMET, MAKHLOUK, PANZARELLA, PRIESTER (APEL), SCHREVEL, TOP, et WIECH

MM CAILLE (Gendarmerie Nationale), KELLE, LEPOIVRE, MEURS, SCHABAILLE.

Représentants des élèves : Excusés

LE DROIT A LA DIFFERENCE

① Bilan de la journée mondiale de lutte contre le sida du 1^{er} Décembre 2010 :

Projection du film « Philadelphia » en amphi. Pour tous les élèves de niveau 1^{ère}

- ☞ Film bien adapté et apprécié du public
- ☞ Dommage que le mauvais état du matériel vidéo ait posé problème et occasionné un démarrage laborieux avec une demi-heure de retard.
- ☞ Discussion impossible par manque de temps... MAIS qui va être reprise dès le mois de février, en petits groupes, avec intervenants extérieurs (Centre de planification et Santé Prévention Sécurité) sous forme de temps d'échange autour de la vie affective et de la sexualité

② Bilan de la journée du 17 Décembre 2011 :

Bilan plutôt positif. Cette journée – veille des vacances de Noël – est un temps fort de l'année pour l'équipe pastorale qui a tout naturellement repris et intégré, dans son déroulement, les thèmes développés par le CESC dans le cadre du « Droit à la différence ».

Ont eu lieu ce jour là :

- ① La projection du film sur le thème des discriminations réalisé en Art Appliqué par les élèves de Brigitte BEYAERT (diffusé en simultané en A.5, amphi et SE 31 à tous les élèves du lycée)
 - ☞ Film bien adapté et apprécié du public
 - ☞ Dommage qu'il n'ait pas été possible d'en discuter avec les élèves dans la foulée (manque de temps, élèves trop nombreux)
 - ☞ Le DVD pourrait être réutilisé par les professeurs qui le souhaiteraient dans le cadre de l'E.C.J.S. en classe de 2^{nde} et 1^{ère}. Une info de mise à dispo. sera mise dans le casier des professeurs concernés et publiée dans le Coach.
- ② un lâcher de ballons transportant des messages d'espérance
 - ☞ Idée sympathique
 - ☞ Une centaine de ballons au lieu des 200 prévus (suite à vandalisme)
 - ☞ Message parfois trop « lourd » pour que le ballon ne s'élève.

- ③ L'affichage des travaux réalisés par les élèves
 - ☞ Emplacements judicieux, bien visibles
 - ☞ Pas de travaux dénaturés par les « visiteurs »
- ④ Diffusion en boucle sur TV du bureau d'accueil des élèves de clips vidéo sur le « Droit à la différence » .
- ⑤ Goûter partage à partir de 16 h (chocolat chaud, marrons...)

③ Avancement du projet « Droit à la différence religieuse » :

La réflexion, menée conjointement avec l'équipe Pastorale, est entamée et sera finalisée à la réunion précédant Pâques. Cette action sera proposée aux élèves de BTS.

④ Présentation de l'œuvre réalisée par Brigitte Beyaert

« L'homme qui marche ... vers la différence »

Sur l'idée de « L'homme qui marche » de Giacometti, très bel ouvrage réalisé sur bâche de 3 mètres. Les visages de ses élèves composent un homme qui marche. Mr Le Sant souhaite que l'œuvre puisse être réutilisée lors des différents salons étudiants ou représentations de l'E.P.I.D. à l'extérieur et sous la forme d'une éolienne pour y inclure la notion d'énergie renouvelable ... Les membres présents ne sont pas trop partants pour ce mélange des genres qui dilue un peu le message de départ. Par contre, il semble judicieux de renforcer ce message par un titre percutant du genre « dépassons nos différences » ou « En avant avec nos différences » ou autre... A réfléchir avec nos élèves.

⑤ Avancement du projet « Droit à la différence culturelle »

Action proposée aux élèves des classes de 3^{ème} : Accueil de la musique et de la culture africaine.

Mr Marcel Bimbeni - venu l'an dernier avec son groupe de musiciens africains « Afrika sound » - a été re-contacté. Il propose d'assurer une formation ludique au djembé et à la rédaction d'un conte à raison de 10 heures par classe.

Avec l'accord de Mr LE SANT et de l'A.P.E.L, la somme qui devait subventionner le voyage de classe au Mont St Michel (prévu en Mai prochain mais annulé par manque de participants) sera utilisée pour financer cette action qui –sans cette opportunité n'aurait pu se faire- Mr Kelle s'occupe du planning de déroulement.

⑥ Comment sommes nous protégés – dans nos différences – par la loi.

Mr Caille propose d'intervenir (sous forme de stand ou d'intervention dans les classes) sur les lois françaises qui encadrent et protègent les personnes dans leurs différences le 14 Avril prochain. Action réservée aux élèves de Seconde.

⑦ Avancement du projet de la journée récréative le 08 ou 09 Avril

Journée récréative – en partenariat avec la Pastorale – destinée à attirer l'attention des parents sur toutes les réalisations des élèves dans le cadre du droit à la différence.

- Y seraient présentés tous les travaux des élèves (spots, théâtre, Musique et contes africains, « L'homme qui marche », les dessins et les masques, etc...)
- S'y déroulerait une lane (pour la plus grande joie des élèves).

FÊTES de FOU et FOUS DE FÊTES
Opération reconduite le JEUDI 03 FEVRIER 2011

- ❶ Mr CAILLE sera disponible toute la journée. Un collègue peut le seconder le matin seulement. Comme l'an dernier, Il interviendra
- le matin dans l'amphi devant les élèves de 1^{ère} BAC et 1^{ère} BTS sur le thème
 - « Les addictions dans le cadre festif » en rotation avec son collègue qui présentera le matériel utilisé pour le dépistage drogue, alcool etc...
 - L'après-midi : film – logiciel informatique sur les addictions, présentation des moyens de détections.

Mr CAILLE attire également notre attention (et fera de même avec les élèves) sur logiciel « Allo Mobile AXA » (moyennant un téléchargement du programme de 0,79 €) qui permet de vérifier, à partir de votre mobile, si vous êtes en état de reprendre le volant.

❷ Christophe MEURS communique la date aux Carnavaleux et recueille les disponibilités pour assurer une permanence « Discussion sur le carnaval respectueux » à destination des élèves des classes de 1^{ère} BAC et BTS. Film et/ou diapos et/ou expo sur le carnaval sont également prévus.

❸ Le Centre de Prévention Santé ne peut être présent cette année par manque d'effectifs et nous n'allons pas re contacter l'asso. Michel (prévention aux addictions) qui n'a pas eu trop de « succès » l'an dernier auprès de nos élèves.

Conclusion : Le carnaval faisant partie de notre patrimoine culturel, nous allons privilégier les rencontres avec les Carnavaleux qui touchent de plus près nos élèves et semblent tout à fait adaptées pour passer le message du danger de l'alcool et des drogues dans les fêtes.... conjointement avec les interventions de Mr CAILLE.

Il sera important de soigner le découpage horaire afin que les élèves puissent aborder plusieurs thèmes différents sans embouteillages ni précipitation.